



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law

Section de droit civil
Civil Law Section

Faculté de droit Professeurs ou professeures (rang d'adjoint)

La **Section de droit civil** de l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures afin de combler des postes de professeur menant à la permanence, au rang d'adjoint.

La **Faculté de droit** de l'Université d'Ottawa est située au cœur de la capitale nationale. Avec quelque 30 professeurs à la Section de droit civil et plus de 70 professeurs à la Section de common law, elle offre un environnement intellectuel exceptionnel à ses étudiants, chercheurs et professeurs. Ouverte sur le monde, la Faculté s'est engagée à offrir aux étudiants une expérience riche et stimulante et à promouvoir l'excellence en recherche.

Les domaines visés sont :

- Le droit public
- Le droit notarial

Un intérêt pour le droit des affaires, de l'entreprise et le droit fiscal serait un atout.

Fonctions :

- Poursuite d'un programme de recherche et de publications;
- Enseignement à tous les cycles d'études;
- Encadrement d'étudiantes et d'étudiants de deuxième et troisième cycles;
- Participation aux activités éducatives et administratives de l'Université;
- Accomplissement de toute autre activité prévue à la convention collective.

Critères d'admissibilité :

- Un doctorat en droit complété ou sur le point de l'être. Les candidats dont les études sont avancées seront également considérés.
- Un doctorat dans une discipline connexe combiné à une formation en droit.
- *Pour le poste en droit notarial*, être membre de la Chambre des notaires du Québec.

Outre les publications avec comité de lecture et le talent pour un enseignement de haute qualité, pourront être pris en considération, les projets de recherche en cours, l'excellence du dossier scolaire, la connaissance de langues autres que le français et la capacité de contribuer à la vie universitaire.

Condition et salaire à l'embauche : Selon la convention collective en vigueur. L'attribution du poste menant à la permanence est soumise à une approbation budgétaire.

Entrée en poste : 1^{er} juillet 2018 ou le 1^{er} janvier 2019 (ou sujet à discussion)

La demande devrait inclure un curriculum vitae à jour, un échantillon des publications, les noms et adresses de trois répondants avec lesquels la Faculté pourra communiquer, un relevé de notes pour chaque grade universitaire reçu et une lettre d'accompagnement décrivant les intérêts de recherche et d'enseignement.

Prière d'envoyer votre demande par courrier électronique **ou** par la poste **ou** par télécopieur à :

Céline Lévesque, doyenne
Section de droit civil
57 rue Louis-Pasteur
Pavillon Fauteux, pièce 205
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Courriel : decanat.droitcivil@uottawa.ca
Tél. : 613-562-5902 / Télécopieur : 613-562-5121

Nous acceptons les candidatures immédiatement et jusqu'au **16 mars 2018**. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université d'Ottawa souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Vice-rectorat associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes les moyens de devenir bilingues. Au moment de leur permanence, les professeurs et professeures sont tenus de pouvoir fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, les professeurs doivent être aptes à enseigner dans les deux langues officielles afin d'obtenir la permanence.